

Déploiement départemental du plan de formation national «Valeurs de la République et Laïcité » (VRL)

➤ En 2015, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET nouvellement ANCT) , avec le CNFPT, a souhaité développer un plan de formation national «Valeurs de la république et laïcité»¹ « la République en acte : montrer que l'Etat fait corps avec les collectivités, les associations et les institutions sur le partage des valeurs communes et non négociables de notre République, c'est montrer que la République est une et indivisible, laïque et sociale ».

➤ Une structuration de formations à contenu national à 3 niveaux d'approfondissement :

- formation de formateurs : formation de niveau 2 (trois jours consécutifs): avec une habilitation nationale : **18 formateurs habilités** dans le Tarn-et-Garonne dont deux formateurs nationaux.
- formation de professionnels de terrain : formation de niveau 3 (deux jours consécutifs) avec une attestation nationale de formation (**507 stagiaires formés au 31 décembre 2021** dans le Tarn-et-Garonne.)
- une journée de sensibilisation à la demande.

⇒ Ces formations par groupe de 12 à 16 stagiaires sont organisées par équipe de 2 à 3 formateurs locaux habilités au niveau national (habilitation de niveau 2) qui ont été formés à cet effet. Elles sont **gratuites**.

■ Qui sommes-nous ? Comment s'inscrire ?	p 2
■ Formations tout public : professionnel-le-s et bénévoles de terrain, Dates et contenus (formation de niveau 3)	p 3 et 4
■ Formation de formateurs : Dates et contenus (formation de niveau 2)	p 5
■ Journée de sensibilisation	p 5
■ Pour aller plus loin et éléments de cadrages nationaux	p 6
■ Annexes :	p 7 ...
- Bilans 2021,2020, 2019, 2018 et 2017.	
➤ Documents joints ponctuellement :	
- 9 janvier 2018 : lettre du préfet de Tarn-et-Garonne	
- 13 janvier 2017 : charte de cadrage de coordination du plan : préfet/procureure de la République/président du conseil départemental	
- Dépliant national.	
- Bulletin d'inscription	

¹ Note du 15 octobre 2015 relative à la mise en œuvre du plan de formation (CIEC du 6 mars 2015)
Plan de formation 2022 : « Valeurs de la République et laïcité » dans le Tarn-et-Garonne

■ Qui sommes-nous ? Comment s'inscrire ?

Vos intervenant-e-s formateurs/formatrices habilité-e-s :

Tous les formateurs/trices sont habilités dans le cadre du plan national gouvernemental VRL.

Les structures d'origines des formateurs/trices n'ont pas d'incidence sur le cadre de la formation :

les 16 formateurs/trices sont « interchangeables », ils travaillent en équipe avec des stagiaires qui ne sont pas toujours leurs publics de métier :

- 4 associations (mission locale, insertion, accès aux droits, éducation populaire) : 7 formateurs/trices, dont deux nationaux
- SDJES (jeunesse et sports) et Education nationale, réseau Canopé: 8 formateurs/trices
- Etat : politique de la ville/logement et déléguée de la préfète dans les quartiers (2)
- Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : en attente du remplacement de la formatrice.
- CAF : une formatrice
- Conseil départemental : deux formateurs/trices

Coordination et informations

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports
(SDJES)

Secrétariat : 05 67 76 59 49/48 **ou**

Direction des services départementaux de l'Education nationale de Tarn-et-Garonne

Tél : 05 67 76 59 48 - 07 88 41 98 37 celine.porin@ac-toulouse.fr

⇒ Pour vous inscrire à une formation ou pour des informations générales sur ce plan national de formation, vous pouvez contacter le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES):

ou contacter directement le ou la référent(e) de la session de formation qui vous intéresse (cf page 3).

■ Dates et contenus des formations de niveau 3 : pour tout public

La plupart des formations sont « tout public ». Quand il est mentionné « zoom sur » cela correspond à l'utilisation renforcée d'un listing dédié, en plus des envois habituels, pour essayer de mobiliser de façon plus appuyée certains publics **mais tous les professionnel-le-s peuvent s'inscrire**. C'est l'intérêt de ces formations : chacun fait partager ses cas pratiques : la résolution collective de problèmes permet à tous-tes d'en profiter.

Dates	lieux	Vos référents formateurs/trices à contacter
Jeudi 17 et vendredi 18 février : <i>Réalisée</i>	Tout public Montauban, salle UDAF	Votre référente : jpa82@jpa.asso.fr
Lundi 14 et mardi 15 mars : <i>Réalisée</i>	Services civiques Montauban, salle canopé	Votre référente: celine.porin@ac-toulouse.fr
Lundi 4 et mardi 5 avril : <i>Réalisée</i>	Tout public Castelsarrasin, salle Gandalou	Votre référente: jpa82@jpa.asso.fr
Lundi 11 et mardi 12 avril : <i>Réalisée</i>	Tout public Au collège Olympe de Gouges	Votre référent : Alain.sanagustin@ac-toulouse.fr
Lundi 11 et mardi 12 avril <i>Réalisée</i>	Tout public Montauban : salle Canopé	Votre référente: Karine.pinck@ledepartement82.fr
Lundi 25 et mardi 26 avril <i>12 stagiaires inscrits</i>	Tout public Verdun sur Garonne	Votre référent: laligue82@orange.fr
Jeudi 19 et vendredi 20 mai <i>Inscriptions ouvertes</i>	Tout public Montauban	Votre référente : jpa82@jpa.asso.fr
Jeudi 9 et vendredi 10 juin	Tout public Moissac	Votre référente : s.simon@missionlocale82.org
Lundi 13 et mardi 14 juin	Tout public avec un zoom agents des services de l'Etat et des collectivités	Votre référente: hanane.guegan@tarn-et-garonne.gouv.fr
Lundi 27 et mardi 28 juin : <i>13 stagiaires 2 sur liste d'attente</i>	Tout public Montauban	Votre référent : education.laligue82@orange.fr
Jeudi 25 et vendredi 26 aout	Tout public Montauban	Votre référent : laligue82@orange.fr
Lundi 19 et mardi 20 septembre	Tout public Montauban	Votre référente : jpa82@jpa.asso.fr
Lundi 10 et mardi 11 octobre	Services civiques Montauban	Votre référente: celine.porin@ac-toulouse.fr
Lundi 24 et mardi 25 octobre	Tout public Montauban	Votre référent : laligue82@orange.fr
Lundi 21 et mardi 22 novembre	Services civiques	Votre référente celine.porin@ac-toulouse.fr
Jeudi 24 et vendredi 25 novembre	Tout public EPCI QRGA St Antonin	Votre référente: Karine.pinck@ledepartement82.fr
Lundi 28 et mardi 29 novembre	Tout public Montauban	Votre référent : alain.sanagustin@ac-toulouse.fr
Semaine de la laïcité : 5 au 9 décembre		
Lundi 12 et mardi 13 décembre	Tout public Valence d'Agen	Votre référent : laligue82@orange.fr

Des formations peuvent être organisées à la demande

Contenus : deux jours consécutifs pour les professionnels de terrain ou les élus

➤ **Des contenus directement opérationnels** : cette formation vise à répondre aux besoins des professionnels sur l'application du principe de laïcité dans les situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer au quotidien, notamment au contact des publics jeunes. En mêlant rappels historiques, approche juridique et cas pratiques, elle doit permettre de tenir un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est la laïcité et d'adopter les bons réflexes.

Les stagiaires sont invités à travailler à partir de cas qu'ils ont rencontré. **Un livret pédagogique** (ou kit de formation) national est remis en début de formation pour une exploitation des ressources tout au long de la formation.

➤ Cette formation s'adresse :

- aux élus politiques et associatifs
- aux fonctionnaires ou agents territoriaux en contact direct des publics, plus particulièrement avec les jeunes et/ou habitants: animateurs, équipes pédagogiques, éducateurs sportifs, médiateurs, ATSEM, travailleurs sociaux, coordonnateurs de réussite éducative, forces de l'ordre, CL(I)SPD, politique de la ville...
- aux professionnels des collectivités qui interviennent dans l'espace public mais sans fonction d'animation ou d'éducation : gardiens d'équipement, policiers municipaux, personnels de centres sociaux ou mairies de quartier, transports, bailleurs, agents de développement, etc.
- aux relais associatifs et institutionnels qui accueillent du public.
- professionnel-me-s sociaux, médico sociaux, agents des hôpitaux
- aux jeunes volontaires en service civique
- aux tuteurs/tutrices des jeunes en service civique, aux conseillers citoyens....
- Autres

➤ Les devoirs et les droits du stagiaire de niveau 3 :

- quelques critères obligatoires conditionnent l'obtention de l'attestation de formation par le jury régional :
 - . participer à l'intégralité de la formation : présence physique et cognitive (toute absence à une partie de la formation est exclusive), interventions éliminatoires : posture idéologique, refus du cadre (les valeurs de la République ne sont pas négociables)
 - . remplir l'autoévaluation de fin de formation.

➤ **L'obtention du stage donne un accès à la base nationale de ressources** questions/réponses animée par une juriste dédiée : par le biais des formateurs départementaux, chaque stagiaire peut demander des réponses précises qui seront étudiées dans un cadre national dédié et très spécialisé.

Cette formation obtient un taux de satisfaction exceptionnel de 97% que ce soit un niveau national ou au niveau départemental (98%) : cf l'étude Science-Po (<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/renaud-epstein-et-alice-simon-cest-une-formation-utile-et-de-qualite-223>)

■ La formation de formateurs/trices départementaux (niveau 2)

Dates : du 8 au 10 juin 2022 à CAHORS :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/vrl-occitanie-formation-de-formateurs-trices-cahor>

OBJECTIFS

À l'issue des 3 jours de la formation, les participants seront capables d'animer les deux jours de formation des acteurs de terrain sur la base du kit pédagogique.

Ils seront donc en capacité de :

- transmettre de manière neutre et objective les éléments politiques, historiques et juridiques qui définissent ce qu'est la laïcité en France aujourd'hui ;
- s'approprier la progression pédagogique, le matériel et les méthodes d'animation du kit de formation ;
- comprendre leur rôle dans le déploiement du plan national de formation.

DURÉE : 3 jours

PUBLIC :

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant devenir formatrices habilitées VRL et **s'engageant à déployer des formations**. Il peut s'agir d'agents publics ou d'acteurs associatifs. En amont de la formation de formateurs, les stagiaires doivent **avoir validé avec les services de l'Etat ou du CNFPT, les modalités pratiques d'organisation des formations** qu'ils mèneront une fois habilités. Il est recommandé d'avoir suivi préalablement la formation VRL de 2 jours et d'avoir une appétence pour la formation et l'animation de groupes.

Chaque session de formation de formateurs compte 10 à 15 stagiaires.

Vos référents :

- Aurélie DUPLOUY : jpa82@jpa.asso.fr
- Mathieu MANGENOT : education.laligue82@orange.fr

■ La journée de sensibilisation (6h ou 2x3h)

Cette journée ne remplace pas les deux jours de formation : elle vise à sensibiliser les profils difficiles à mobiliser « d'entrée » sur deux jours consécutifs : milieux sportifs, élus politiques, conseils citoyens...

➤ Les objectifs de cette sensibilisation sont :

- définir la laïcité,
- apporter les cadres de base historiques et juridiques
- permettre aux participants de positionner leur action.

Elle ne fait pas l'objet d'une attestation du CGET et n'ouvre pas les droits de la formation de deux jours (cf page précédente)

Publics cibles : pour groupe de 12 à 16 stagiaires hors covid (en ce moment groupes de 9 ou 10)

A ce jour, nous réalisons à la demande des temps de sensibilisation qui ont vocation à faire en sorte que les stagiaires s'inscrivent aux 2 jours de formation ou sollicitent leurs collègues pour cela.

■ Pour aller plus loin : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-et-cohesion-sociale/Citoyennete-laicite-et-valeurs-de-la-Republique>

- . programmation actualisée
- . charte départementale du réseau des formateurs départementaux habilités plan national de formation « valeurs de la République et laïcité » (2018)
- . lettre de cadrage du préfet de Tarn et Garonne (2018)
- . des guides fléchés par domaine d'activité « Laïcité et collectivités locales », établissements publics de santé etc...

Circulaire du 15 mars 2017 une relative au respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité dans la fonction publique

■ 2015-2021 : Evolutions de cadrage au niveau gouvernemental

2015

- En 2015, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET nouvellement ANCT) , avec le CNFPT, a souhaité développer un plan de formation national «Valeurs de la république et laïcité»² « la République en acte : montrer que l'Etat fait corps avec les collectivités, les associations et les institutions sur le partage des valeurs communes et non négociables de notre République, c'est montrer que la République est une et indivisible, laïque et sociale ».

↳ Une structuration de formations à contenu national à 3 niveaux d'approfondissement :

- **formation de formateurs : formation de niveau 2 (trois jours consécutifs)**: avec une habilitation nationale :
- **formation de professionnels de terrain : formation de niveau 3 (deux jours consécutifs) avec une attestation nationale de formation**
- une journée de sensibilisation à la demande.

Ces formations par groupe de 8 à 16 stagiaires sont organisées par équipe de 2 à 3 formateurs locaux habilités au niveau national.

- 2019 : ANCT : intervention de Nadia Hai le 19 novembre 2019 lors de la réunion nationale des organisateurs de VRL : annonce de renforcement du plan
- 2020 (4 décembre) : comité de pilotage VRL Nadia Hay : amplification avec doublement des crédits de l'Etat à partir de 2021 : pour former 40 000 personnes par an. **Former tous les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités dans les 3 ans à venir.**

2021

- Avril 2021 : Rapport sur la formation des personnels de l'Education nationale à la laïcité et aux valeurs de la République : Jean Pierre OBIN
- Mai 2021 : Rapport sur la formation au principe de laïcité des agents publics : Pierre BESNARD
- 4 juin 2021 : décret du ministère de l'Intérieur instituant un comité interministériel de la laïcité, présidé directement par le premier ministre. Restructuration d'une mission citoyenneté rattachée à Marlène Schiappa (dissolution de l'observatoire de la laïcité). Cf rapport Besnard (notre ancien préfet). 15 juillet 2021 : **publication des 17 décisions pour la laïcité.**
- **Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :**
 - Article 3 :
 - . le fonctionnaire est formé au principe de laïcité **tous les fonctionnaires (les 3 fonctions publiques) devront être formés entre aujourd'hui et 2024.**
 - . les collectivités territoriales désignent un référent laïcité (*qui doit donc être formé*) ;
 - . Article 62 : Education nationale : formation des enseignants et personnels de l'éducation au principe de laïcité et modalités de son application dans les écoles, collège et lycée pendant toute activité liée à l'enseignement ;
 - . Article 65 : formation des professions des activités physiques et sportives.
- Octobre 2021 : **Rapport de la cour des comptes** portant sur les politiques publiques en faveur de la citoyenneté.

Annexes : sur demande

- Bilan 2021
- Bilan 2020
- Bilan 2019
- Bilan 2018
- Bilan 2017

■ Bilan formations de niveau 3 :

Bilan 2021 : 117 stagiaires formés

Bilan 2020 : 35 stagiaires formés (contexte covid)

Bilan 2019 : 118 stagiaires formés

Bilan 2018 : 150 stagiaires formés

Bilan 2017 : 87 stagiaires formés

Total Tarn-et-Garonne au 31 décembre 2021: 507 stagiaires formés

➤ Stagiaires extrêmement satisfaits (taux de satisfaction de 99% ! -à la fin de chaque session une évaluation en ligne est obligatoire-).

- bonne compréhension de la méthode, des objectifs, bonnes dynamiques de groupe, forts investissements au moment du stage.

- la mixité des groupes est très positive

- très bons retours des agents ou stagiaires qui retournent dans leurs structures et peuvent appliquer tout de suite les apprentissages et « savoirs faire » acquis

- des stagiaires qui veulent que l'on forme des services entiers...

- remontées au sein des groupes : effets concrets et opérationnels : le cadre est clairement reposé et c'est toujours nécessaire.

- le support de la formation, le kit national de formation est parfaitement construit.

- même les quelques personnes qui, au départ, avaient été inscrites contre leur gré ont reconnu in fine l'intérêt de cette formation.

Au niveau national, le taux de satisfaction est de 97% : cf étude menée par sciences po Paris <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/renaud-epstein-et-alice-simon-cest-une-formation-utile-et-de-qualite-223>) : ce taux est rare. Il révèle l'utilité de cette formation et aussi la pertinence de ses contenus et

notamment de ses outils pédagogiques qui mènent, en deux jours intensifs, à l'acquisition d'une méthodologie d'approche des situations quotidiennes vécues faisant appel au principe de laïcité.

➤ Pour les **16 formateurs habilités de niveau 2** (évaluations 2018, 2019, 2020, 2021)

- formation très pertinente, utile

- formation « chronophage » : demande environ une journée et demie, parfois deux journées de préparation : certains employeurs peuvent freiner pour la mise à « disposition » de leur salarié pendant deux jours de formation en face à face et pendant le temps de préparation.

- outils et kit nationaux très bien faits

⇒ Une équipe de formateurs/trices très motivée, remarquée au niveau national.